

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TELEPHONE 84	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pendant que M. Jouhaux menace de « mobiliser » le prolétariat pour avoir un gouvernement socialo-communiste M. Georges Dumoulin proteste contre l'intrusion de la politique à la C.G.T. — Si les chefs communistes prennent le pouvoir, quel est celui d'entre eux qui ferait décapiter les autres ?

Il est peut-être moins assuré qu'on ne croie le triomphe de l'orgueilleuse et brutale bêtise, cette « bêtise au front de taureau » dont parle Renan. Et M. Léon Jouhaux n'a pas encore fini de convaincre tous ses partisans...

Je ne sais pas si le fait que je vais signaler sera de grande conséquence pratique, mais, le prenant pour ce qu'il vaut, je le signale tout de même comme un signe de sagesse persistante sur laquelle il n'est pas défendu de fonder quelque espérance !

C'est à la relation de L'Ere nouvelle que je l'emprunte. Notre excellent confrère l'a justement relevé.

Pendant que M. Léon Jouhaux, qui tient le rôle d'Eminence à la fois à la Banque de France et à la C.G.T., poursuit sa croisade de chambardement, pendant qu'il menace la France de soulever le prolétariat en octobre prochain si on ne lui donne pas des « réformes de structure » et aussi un gouvernement de Front populaire renforcé, un autre chef du mouvement syndical, M. Georges Dumoulin, tient un langage tout différent.

En résumé, ce dernier semble en avoir assez que les syndicats professionnels soient devenus un instrument dans la main de certains partis qui l'exploitent au profit de leurs ambitions et qui s'en servent au lieu de les servir. Et il demande que le prochain Congrès de la C.G.T. condamne toutes les pratiques par lesquelles les partis politiques parviennent à imposer leurs hommes à la direction des syndicats.

Les deux thèses se trouvent donc en état d'opposition radicale. Par sa menace de « mobiliser » le prolétariat — suivant l'expression même dont il se sert — si on n'installe pas au pouvoir un ministère socialo-communiste, M. Léon Jouhaux, ministre de la guerre sociale, prend une position nettement politique et met les syndicats au service d'un parti ou d'un groupement de partis.

C'est contre cet embrigadement que s'élève M. Georges Dumoulin, en réclamant l'indépendance absolue des syndicats vis-à-vis de la politique et qu'ils se tiennent à l'écart des luttes partisans.

Assi bien, comme l'observe L'Ere Nouvelle, si l'on va au fond des choses on constate que depuis trois ou quatre ans, sous l'impulsion de M. Jouhaux — mené lui-même on ne sait trop par qui — la C.G.T. n'a guère fait que de la politique, dans le sens le plus « partisan », le plus étroit du mot.

On l'a vu, on l'a entendu réclamer l'intervention directe en Espagne, ce qui nous menait droit à la guerre qu'elle prétend proscrire. On l'a vu aider de tout son pouvoir l'organisation et la propagande de groupements strictement politiques et, notamment, faciliter la création d'amicales socialistes sur les lieux du travail.

Elle a fait plus encore, en exigeant la réduction brutale des heures de travail qu'elle a réussi à imposer à la France alors que les autres pays n'en veulent pas et que tous les syndicalistes étrangers l'ont repoussée pour eux-mêmes.

Or, fait observer L'Ere Nouvelle, il ne faut pas oublier que cette mesure fait partie du programme marxiste. C'est Karl Marx, en effet, qui a mis en doctrine que le collectivisme commencerait à se réaliser le jour où l'ouvrier ne travaillerait que juste assez pour sa subsistance et qu'il ne donnerait pas une parcelle de la production pour la rémunération du capital introuvable dans l'entreprise, grâce auquel l'entreprise a été fondée et grâce auquel elle peut entretenir son outillage, s'alimenter en matières premières, etc.

Il n'en faut pas douter, la semaine de 40 heures — qu'on aurait pu réaliser par degrés, en même temps que les autres pays — cette mesure stupide, qui a assommé la production française et fait ainsi un tort immense au prolétariat de notre pays, c'est par adhésion à la doctrine marxiste que M. Léon Jouhaux, sous l'influence de M. Léon Jouhaux, a réclamé.

— Eh ! bien, dit M. Georges Du-

moulin, ce n'est pas là notre affaire et nous devons songer seulement à défendre les intérêts de la classe ouvrière. Nous ne sommes pas là pour faire les affaires du socialisme, nous sommes là pour faire les affaires des ouvriers.

Nous verrons ce que M. Jouhaux, beaucoup plus marxiste que syndicaliste, en pensera.

Un document nous tombe entre les mains.

C'est une simple photographie. Mais elle est « parlante ». Elle a été prise, il y a quelque vingt ans, lors de la réunion du 8^e et du 9^e Congrès du Parti communiste russe, tenu à Moscou.

Sur cette photo, sauf Trotsky absent à ce moment-là, se trouvent rassemblés autour de la même table les chefs de la révolution d'octobre 1916, les créateurs de la Russie soviétique. En voici la liste. Vous allez voir quelle leçon :

Il y a côte à côte :

Yenoukidze (exécuté), Kalinine (disparu !), Boukharine (exécuté), Staline, Lachevitch (disparu !), Kamenov (exécuté), Préobrajenski (exécuté), Serebriakov (exécuté), Lénine (décédé), et Rykov (exécuté).

Tous, sauf un, condamnés par leurs « camarades » — comme traîtres, ou voleurs, ou corrupteurs, ou assassins... C'est ça qui a instauré dans le monde le communisme rédempteur.

Belle équipe, n'est-ce pas ?

Voyant cela comment ne pas se demander ceci :

Les actuels dirigeants du communisme en France, sauf erreur ou omission, sont les excellents et fraternels camarades :

Marcel Cachin, Maurice Thorez, Jacques Ducloux, Jean Renaud, Marcel Gilton, Benoît Frachon, Julien Ramond.

Supposez qu'ils arrivent au pouvoir et forment un gouvernement soviétique. Quel est celui d'entre eux qui ferait décapiter les autres ?

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Un rêve qui n'était pas une illusion

Pendant plus de vingt-quatre ans, un père a cherché son fils jusqu'au moment où un rêve le mit sur la bonne voie.

Quelques mois avant la grande guerre, un jeune garçon de 14 ans, quitta la maison paternelle située à Sarrebruck, franchit la frontière française et disparut.

Le père ne désespéra cependant jamais de retrouver son fils et, à l'armistice, il recommença ses démarches. Mais celles-ci n'aboutirent toujours pas. Il y a quelques semaines, le père fit un songe au cours duquel il vit son fils descendre du rapide de Paris à Stuttgart. Il était accompagné de sa femme et de ses deux enfants. Le père ressentit une telle émotion qu'il se réveilla, mais n'oublia pas son rêve, auquel il attachait une grande importance.

— Si mon fils est marié, déclara-t-il à ses amis, il a dû demander ses papiers d'identité à l'administration de la ville où il est né.

Il écrivit immédiatement aux autorités de cette ville, Schiltigheim, et on lui répondit qu'en effet en 1925 son fils avait annoncé son intention de contracter mariage, et que les papiers nécessaires lui avaient été envoyés à Bizots, en Saône-et-Loire. Le père écrivit au maire de Bizots ; celui-ci lui annonça que le jeune ménage avait quitté Bizots pour Montceau-les-Mines. Et de cette façon, le vitillard fut mis en correspondance avec son fils. Celui-ci, dans sa lettre, envoya à son père une photo le représentant en compagnie de sa femme et de ses enfants.

— Mais, s'écria notre homme en regardant le portrait, ce sont les visages que j'ai vus en rêve !

Quoi qu'il en soit, le père va se rendre, prochainement à Montceau et saura enfin pourquoi son fils quitta la maison paternelle, il y a vingt-quatre ans !

Informations

Le Congrès des Français à l'étranger

Le Congrès des Français à l'étranger a poursuivi jeudi matin ses travaux.

Le Congrès a demandé que l'on organise des voyages en France pour les jeunes Français de l'étranger et, d'une façon générale, qu'on facilite les voyages en France des familles françaises vivant hors de nos frontières car, sous le signe du vœu, la plupart des anciens combattants français résidant à l'étranger n'ont pu revenir en France depuis l'armistice et leurs enfants ne connaissent pas la mère-patrie.

Pièces d'identité obligatoires

Une pièce d'identité obligatoire est introduite en Allemagne pour tous les citoyens du Reich à partir du 1^{er} octobre 1938.

La carte est en principe obligatoire pour tous les citoyens, mais le ministre de l'Intérieur décide quelles catégories de citoyens devront se soumettre à cette formalité.

Un décret en date du 23 juillet, précise que tous les citoyens allemands masculins devront obligatoirement demander cette carte trois mois avant l'accomplissement de leurs 18 ans, âge auquel ils commencent à être soumis aux obligations militaires.

Pas de décorations mais des cadeaux

Le chancelier Adolf Hitler n'accepte pas de décorations étrangères et a refusé l'offre d'une des plus hautes distinctions japonaises, qui fut remise, récemment, au nom de l'empereur, à M. Mussolini.

En échange, l'empereur du Japon a fait parvenir au chancelier Hitler plusieurs cadeaux, consistant en travaux précieux exécutés en laque et qui seront remis solennellement au chancelier Hitler par l'ambassadeur du Japon.

Contre Staline...

Des bruits de complot, même d'attentat contre Staline circulent de nouveau avec une certaine persistance. On signale qu'un incident assez grave se serait produit au Kremlin même, où le commandant de la garde personnelle de Staline aurait été arrêté et la garde déarmée. Le commandant et ses amis seraient accusés d'avoir perpétré un attentat contre le chef suprême, qu'ils étaient chargés de défendre...

Au Parlement bulgare

La clôture de la session du Parlement bulgare s'est effectuée de manière bruyante. Le gouvernement a voulu éviter que les projets de loi concernant la presse et les dettes ne fussent soumis au vote de l'Assemblée, car les avis partagés de la majorité sur ces questions risquaient de mettre le Cabinet dans une situation délicate.

L'hypothèse d'un remaniement ministériel

prochain n'est pas exclue, car le mécontentement des parlementaires est extrême.

L'antisémitisme en Italie

Le Grand Conseil fasciste, convoqué pour le 1^{er} octobre, sera saisi du problème raciste et de ses conséquences à l'égard des Juifs. On dit que ceux-ci ne seraient pas chassés d'Italie, mais qu'ils seraient rayés des listes des fonctionnaires publics et qu'il leur serait dorénavant interdit de se présenter aux concours donnant accès à ces fonctions.

On fait d'ailleurs remarquer que si, dans l'administration, leur nombre constitue une majorité presque négligeable, il n'en est pas de même dans la magistrature et dans l'armée.

Le retrait des volontaires

Comme il a été annoncé, la note remise à Londres par laquelle le gouvernement de Barcelone accepte en principe le plan du Comité de non-intervention pour le retrait des volontaires contient des réserves qui portent principalement sur les points suivants :

1. Le gouvernement espagnol estime que le nombre des zones d'évacuation doit être proportionnel au nombre des volontaires étrangers se trouvant dans les deux camps ;

2. Il considère que les catégories établies par le Comité de non-intervention sont insuffisamment détaillées ;

3. Il souligne l'importance du contrôle naval et regrette qu'un contrôle aérien n'ait pas été prévu.

Sardines rejetées à la mer

Les pêcheurs de Quiberon n'ayant pu obtenir des fabricants de conserves le prix de 400 francs les 100 kilos pour des sardines jugées d'un moule trop faible ont jeté toute leur pêche à la mer, soit 1 million 500.000 poissons valant 200.000 francs.

Or, à Lorient, jeudi matin, la sardine était vendue au prix de 1 fr. 25 et 1 fr. 50 la douzaine. Il est vraiment regrettable qu'une entente n'existe pas entre les groupements d'ouvriers de Paris et les syndicats de pêcheurs, entente qui permettrait dans des cas pareils d'expédier la provision à Paris en supprimant les intermédiaires et de vendre à des conditions avantageuses à la fois pour les pêcheurs et les consommateurs.

Le conflit sino-japonais

Les Chinois auraient repris l'offensive sur le front du chemin de fer de Loung-Hai, tirant parti des fortes pluies qui ont immobilisé l'avance japonaise.

Les Chinois auraient traversé les terrains inondés par les eaux du fleuve Jaune et seraient arrivés dans les environs de Kaifong, capitale du Honan. Leur avant-garde ne serait qu'à 8 kilomètres de la ville.

La grève des dockers marseillais

On sait que les courriers de la Péninsule Orientale, la malle des Indes, font escale à Marseille. A chacune de leur traversée, ces navires comptent sur la rapidité des opérations du port pour activer leurs voyages, et on travaillait à bord, jusqu'à présent, sans interruption. Il est à craindre que si l'état actuel des choses continue, cette Compagnie renonce à toucher Marseille, et ce au bénéfice d'autres ports.

Le bombardement des villes ouvertes

M. P. Azcarate, ambassadeur d'Espagne, s'est rendu au Foreign Office où il a informé, au nom de son gouvernement, sir George Mounsey, chef du département d'Europe occidentale, que le gouvernement acceptait la proposition britannique de confier à deux personnalités anglaises la mission d'enquêter sur la nature des objectifs soumis aux bombardements aériens.

EN PEU DE MOTS...

— On déclare que depuis le 1^{er} janvier 1938, le total des recettes des chemins de fer français s'établit à 7 milliards 515.355.000 francs, en augmentation de 1.675.522.000 fr. sur la période correspondante de 1937.

— La Cour d'appel de Rouen a condamné à 3 mois de prison un cultivateur nommé Gérard Waroux qui avait mouillé à 77 % d'eau le lait qu'il livrait à une coopérative.

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 13 au 21 juillet 1938, fait ressortir une encaisse-or de 55 milliards 808.328.519 fr. 65, sans changement sur la semaine précédente.

— La Cour d'assises de Vaucluse a condamné à mort les nommés Ange Ourant et Gabriel Kamfaus et à 15 ans de travaux forcés le nommé Passeron qui, le 25 juillet 1937 s'était évadé de la prison d'Avignon après avoir tenté d'assassiner leur gardien.

— A Foëcy (près de Bourges), vient de mourir, dans sa 102^e année, Mme Vve Signolet. La défunte était née le 10 novembre 1836, à Ligeuil (Indre-et-Loire). 721 avocats juifs autrichiens ont été rayés depuis l'Anschluss, du barreau de Vienne et ne peuvent plus exercer leur profession.

NOS ÉCHOS

Napoléon et l'Italie.

Napoléon a, on le sait, été cité dans le discours de M. Mussolini et naturellement il est redevenu Italien. « L'Italie qui trouva en France l'instrument qui lui permit de déployer son génie militaire surhumain... » Cela fait deux grands Italiens en France à cette époque : Stendhal, citoyen volontaire de Milan, et Napoléon, citoyen involontaire d'Italie. M. Mussolini se les annexa tranquillement. Ce petit travail historique comporte cependant quelques dangers. Si demain un Corse arrive au pouvoir en France et conquiert tout ou partie de l'Italie, est-ce que le peuple italien en sera flatté ? Nous pensons que ce jour-là M. Mussolini le traiterait d'abominable étranger.

Il y a aussi Masséna, Zola, Gambetta. Il y a eu un chancelier allemand qui s'appelait Caprivi, et un Premier britannique qui s'appelait Disraeli, et dont la famille venait de Venise. Si l'on veut battre le rappel de tous les Italiens répandus dans le monde on trouvera facilement de quoi annexer l'Italie une douzaine de fois, et les Italiens d'Italie pourraient n'être pas contents.

La route trompeuse.

Par les soins du ministre des Travaux publics, il vient d'être publié une statistique bien édifiante. Elle concerne les accidents de circulation survenus dans le premier mois de l'année.

Sur 4.483 accidents, dont 319 mortels, 58 se sont produits par brouillard et 1.730 par beau temps ; 67 dans les virages ou croisements et 200 en ligne droite. En ligne droite ! On n'y aurait jamais songé. Et c'est justement parce que les automobilistes n'y pensent pas que les accidents arrivent.

La trop grande apparence de sécurité est la principale coupable.

L'espace est libre devant le conducteur. Il appuie sur l'accélérateur et l'accident surgit.

Ce sont le plus souvent les cyclistes et les piétons qui sont les victimes.

Ceux-ci ne se rendent pas compte de la vitesse de l'auto qui arrive et l'auto les voit trop tard.

JUILLET RUSTIQUE ET LES MOISSONS

Ce thème a donné lieu à cette complainte qui, jadis, sur les moissons entretenait le rythme du travail en un colloque d'amour où les voix des hommes et des femmes alternaient :

Al bese d'Anglars, ia no claro fontaino
Jano d'Oymet il va quere dé faigo
Lou fil del rey la i abio recontrato.

Jano d'Oymet ta matis té lébado
— Lou fil del Rey, ia luno m'a troum-
pado.

— Jano d'Oymet dono mé dé toun aigo.
— Lou fil del Rey, n'ai ni béiri ni tasso.

— Jano d'Oymet dono m'en dins ta
casso.

— Lou fil del Rey, non, l'èi pas bresai-
rado.

— Jano d'Oymet et dono-i no brégado.
— Lou fil del Rey, non né pas léser d'aro.

Jano d'Oymet toujours trobos birado
— Lou fil del Rey né troubarioi bé mai-
los.

— Jano d'Oymet cal mestié fo toun péro
— Lou fil del Rey, es travailléur dé terro.

Jano d'Oymet, cal mestié fa ta mero ?
— Lou fil del Rey, es bouno couturiéro
[etc., etc.]

Sans poursuivre plus loin, vous voyez combien cette chanson est naïve ; il n'y a pas de rime, plutôt des assonances. Mais l'air ne manque pas de grandeur quand deux chœurs, hommes et femmes, se répondent, en des voix champêtres, tantôt perçantes, moqueuses ou poignantes entretenant d'amour, de l'éternel amour, le rythme du travail. Voilà donc la « Chanson ségère » de chez nous.

C'était jadis impressionnant et spectaculaire de voir tous ces corps pliés en deux, chanter en gonflant leurs veines du cou, se moquant de la chaleur.

Et parfois, le soir, quand le temps menaçait, le patron offrait de doubler le prix de la journée et on travaillait, on liait le blé, on le mettait en gerbes pour ne pas l'exposer à une pluie ou à un orage qui aurait encore compromis la récolte.

De telles interminables journées de moisson pouvaient aller jusqu'à minuit à la faveur de la lune, ce qui n'empêchait pas qu'à l'aurore, on reprenait la faucille.

Tant que le blé n'était pas en gerbière, le patron n'était pas content. Il ne dormait qu'un œil, il doublait les salaires, il arrosait de bon vin, mais il fallait, coûte que coûte, travailler dur et faire des journées qui allaient parfois jusqu'à dix-huit heures à la file. Ardeur qui n'était entretenue que par de nombreux casse-croûtes et le rythme des « cansous ségairs ». Quand on se sentait atteint de courbature, on entonnait « Lou roussinol mé canto sus l'esquino... » traduisiez : « Le rossignol me chante sur le dos », tandis que le maître recommandait de couper « bas et rond » ce qui voulait dire de moissonner ras et régulier. C'était atrocement pénible de marcher ainsi toute la journée le corps plié en deux.

Le soir, on chantait encore un hymne au soleil couchant.

Ah ! le travail de jadis ne ressemblait en rien à celui d'aujourd'hui tout au moins comme peine et sueur. « Lous ségairs » ou « estivandiers » coupaient la javelle qu'ils déposaient

Pléon de tact.

L'auteur de cinéma et sa femme étaient assis dans un coin retiré du studio. La femme avait une langue de vipère et faisait une scène à son mari.

Une bande d'amis s'approche d'eux. Mais elle, tout au plaisir de soulager son cœur, ne s'en aperçoit pas et continue : — Ah ! Serpent ! Dégoûtant personnage ! De tous les mufles que je connaisse tu es le pire.

Remarque alors les gens tout proches, le mari, qui mérite une médaille pour son tact, dit :

— Très bien, chérie, et qu'est-ce qu'il t'a répondu ?...

à terre exposée au soleil où les épis se doraiient tandis que la mauveuse herbe séchait. Des femmes, les javelleuses, venaient sur le soir rassembler toutes ces javelles et les mettaient en gerbes. Travail qu'il faut bien encore pratiquer de nos jours quand on n'a pas à sa disposition une moissonneuse lieuse.

Et ce n'est pas le premier venu qui sait attacher une gerbe : au moyen d'un lien fait de paille de seigle et d'un petit bâton court et pointu appelé « l'engulladou » il faut adroitement faire le nœud et tout le monde ne sait pas « agarba ».

Une fois les gerbes liées on les met en meules de dix, ce que nous appelons « lous quintels » ou « pilos », selon les régions. Ainsi le blé est provisoirement à l'abri de la pluie, et, déjà, on peut scruter la valeur de la récolte puisqu'on sait que lorsque le rendement est bon, chaque « quintel » donne sa quarte de blé, soit un sac de 80 litres.

Quelques jours plus tard, on charge les piles et les charrettes les emportent près de la ferme où l'on bâtit la gerbière. Encore un travail qui réclame une certaine adresse et on ne met pas n'importe qui pour monter bien d'aplomb une telle architecture. Chaque village a son spécialiste en la matière. Quand la gerbière est terminée, une force mystique recommande selon l'usage, d'attirer sur elle la bénédiction divine en y plantant au bout une croix décorée d'oignons.

Et naturellement, cette fête de la gerbière appelée en Berry « la gerbaude » ne peut passer sans un bon repas car cette heureuse tradition se maintient, je vous prie de le croire, à l'altitude de la gastronomie paysanne où les menus sont peut-être encore mieux soignés que jadis.

Si vous allez en ce moment faire un tour dans les vastes plaines à blé de la Garonne vous vous rendrez parfaitement compte qu'aujourd'hui chez Pierre, demain chez Jacques, après-demain chez Guillaume, la bonne chère est de mise et l'on ne compte plus dans les basse-cours les carnages de volailles sacrifiées à ces agapes de bon voisinage.

Et voilà donc le blé à l'abri, en attendant les déiquaisons on les batages, car, dit le proverbe : « A la St-Pierre-es-liens, le 1^{er} août, chaque gerbe a son lien... » Le mois prochain nous entendrons donc ronfler la batteuse et cela nous vaudra de recommencer la fête.

A propos de proverbes, si je vous en ai fait grâce, c'est qu'en juillet, ils sont moins nombreux que les autres mois de l'année. Cependant, vous ne devez pas ignorer que « Al four de Sancto-Margarido, lounjo plejo es mauidio... ». La Sainte Marguerite tombant le 20 juillet, la pluie est évidemment maudite car elle gêne les moissons dans les pays où ce travail est en retard.

La Sainte-Madeleine, tombe le 22 juillet et on dit : « Pel la Mataléino, la nousé es pleino. » Traduisez que la noix doit être pleine.

Et on dit aussi : « quand pléou pel la Mataléino, de mil lou grané s'em-pléno. » C'est en effet de l'humidité qui va comme un gant aux champs de maïs.

Ernest LAFON.

(à suivre).

Politesse.

L'institutrice ayant écrit sur le tableau noir : « Le cheval et la vache est dans l'étable », demanda à son petit élève :

— Où est l'erreur dans la construction de cette phrase ?

— Oh ! Mademoiselle, vous auriez dû commencer par la vache.

Aie !

— La petite Unetelle ? Pench ! Elle est tellement maigre que lorsqu'elle est au bain, on ne voit plus que les « eaux ».

LE LISEUR.

Chronique du Lot

UN DRAME ATROCE PRÈS D'ASSIER

Dans une crise de délire alcoolique, un ouvrier masacre sa femme et se tue ensuite.

Un drame d'une atroce sauvagerie a déroulé ses sanglantes péripéties pendant la nuit de mercredi à jeudi dans une maison du village de Reyrevignes, situé à quelque distance de la jolie commune d'Assier.

Là vivait un ménage composé d'un ouvrier mouleur âgé de 40 ans nommé Firmin Lamoureux et de sa compagne Palmyre Garric, veuve Caminade, âgée de 35 ans. Depuis son veuvage, elle vivait maritalement avec Lamoureux et deux enfants leur étaient nés : une fillette de 12 ans et un garçon de 9 ans.

Lamoureux était un bon ouvrier, un brave homme, Mme Caminade, une femme dévouée et une excellente ménagère. Le ménage eût été heureux si Lamoureux n'avait pas cédé à l'irrésistible penchant qui le poussait à boire. Ce fatal entraînement avait miné sa santé et provoqué des crises où il devenait jaloux sans raison. De là, parfois, des scènes dont les voisins percevaient quelques échos, mais qui n'avaient jamais dégénéré en violences.

Mercredi, Lamoureux affaibli et malade, sa compagne fit venir le docteur Lacoste. C'était une de ces crises où il passait de l'accablement à la surexcitation.

Il est probable qu'elle continua avec des alternatives diverses après la visite du docteur qui avait prescrit des soins énergiques.

On ne peut que conjecturer la succession des scènes qui se déroulèrent ensuite. Sans doute, Palmyre Caminade, comme il arrivait en semblable circonstance, dut essayer de calmer l'alcoolique. Comme elle était plus robuste que lui, affaibli par la maladie, il est vraisemblable que celui-ci dut s'exaspérer.

Toujours est-il qu'après de longues et violentes discussions, vers 4 heures du matin, emporté par sa folie d'alcool, Lamoureux saisit une serpe et se mit à frapper sur sa femme.

Celle-ci dut résister longtemps et malgré ses blessures à la tête, réussit à le désarmer.

Alors, le forcené prit une hache et en porta plusieurs coups sur la tête de sa victime qui tomba.

Dégrisé probablement et devant l'atrocité de son crime, le misérable alors, tourna sa fureur contre lui-même et, avec la serpe, voulut se couper le poignet droit. Il n'y réussit qu'à demi, mais il s'était fait d'horribles blessures par lesquelles son sang coulait à flots.

A cette scène de cauchemar, les deux enfants, terrifiés, avaient assisté. La fillette, âgée de 12 ans, profitant de ce que son père s'écroulait sur le sol, s'enfuit et alla prévenir les voisins. Il était 5 heures du matin.

Le maire M. Fourgous alerta M. le docteur Lacoste et la gendarmerie d'Assier.

Dans la maison, le spectacle était affreux. Du sang partout, autour des deux corps étendus. Mme Caminade, dont la tête était comme déchaînée, vivait encore faiblement. Quand à Lamoureux dont le corps se vidait de sang par les artères ouvertes, il agonisait.

Ils furent immédiatement transportés à l'hôpital de Figeac où le meurtrier acheva bientôt de mourir. Quant à sa victime elle est en état désespéré.

Le parquet de Cahors arriva sur les lieux vers 10 heures du matin. Mais la mort du criminel met fin à l'action de la justice.

DECLARATION DES RECOLTES DE BLE

Le comité départemental des céréales nous communique :

Il est rappelé aux agriculteurs que leurs déclarations de récolte de blé doivent être effectuées dans les mairies avant le 30 septembre prochain.

Ces déclarations doivent être faites dans l'intérêt même des agriculteurs le plus sincèrement possible.

Elles constituent pour l'agriculteur une mesure de sécurité pour l'avenir et pour toutes les opérations qu'il voudrait faire avec sa récolte de blé.

Le récépissé délivré par la mairie doit être présenté à toutes réquisitions, mais le déclarant ne doit jamais s'en dessaisir.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 30
DIMANCHE 31 (matinée et soirée)
Pierre BRASSEUR et ARLETTY

DANS
Le Mari rêvé

La race ovine des Causses

Le concours spécial de la race ovine des Causses du Lot aura lieu à Gramat le 28 août

Dans la capitale des Causses du Lot, à Gramat, berceau d'élevage de la race ovine locale se tiendra le 28 août le concours spécial de la race ovine des Causses du Lot.

Ce concours est doté de subventions importantes :

2.900 fr. du ministère de l'agriculture,

4.000 fr. du conseil général du Lot,

4.000 fr. de la chambre d'agriculture,

200 fr. de la ville de Gramat.

D'un objet d'art d'une valeur de 400 fr. offert par l'Union ovine de France et des médailles du ministère de l'agriculture.

Des sujets d'une race nettement fixée, parfaitement adaptée aux sols maigres et secs, seront exposés.

Les éleveurs désirant faire concourir des animaux reproducteurs de la race précitée doivent se faire inscrire dans les mairies ou à la direction des Services agricoles du Lot, maison de l'agriculture à Cahors, avant le 21 août. Pour pouvoir participer au concours l'inscription est obligatoire.

Les exposants peuvent présenter des béliers adultes, antenais ou agneaux et des brebis adultes, antenais ou agnelles. Les femelles devront former des lots de 10 têtes ou 5 têtes.

Les animaux présentés devront avoir été tondu dans le courant de l'année, sauf les agneaux et les agnelles. Les bêtes qui ne seraient pas tondues ou qui seraient fardées ne pourraient être classées.

Ils doivent appartenir aux exposants et se trouver en leur possession depuis 6 mois avant l'époque du concours.

Les animaux régulièrement inscrits avant le 21 août devront être installés sur les lieux du concours de 7 h. à 8 h. 45 (heure légale). Tout retard entraîne l'exclusion du concours.

UN RADIO-REPORTAGE ROMANCE SUR « LES VACANCIERS »

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que notre collaborateur Ernest Lafon vient de terminer un roman qui a pour titre suggestif : « Les vacanciers ».

Selon une nouvelle formule radiophonique ce reportage romancé a été accepté par le Conseil de gestion de Toulouse-Pyrénées et Ernest Lafon le donnera pendant toute la période de vacances tous les lundis de une heure et demie à deux heures légales, c'est-à-dire tout de suite après le Journal parlé.

Ce reportage n'a d'autre but que de fixer sous une forme très objective toute la psychologie des mœurs de province au cours des villégiatures estivales. Il y a là une mine d'observations placées sous le signe de la bonne humeur qui méritait d'être retenues tout en gravitant autour d'un roman d'amour. D'ailleurs nous donnerons au « Journal du Lot » quelques chapitres de ce roman.

Bornons-nous à dire que dès lundi prochain 1^{er} août, ce reportage commencera par les chapitres suivants : 1. « La nostalgie du pays natal, et l'arrivée des vacanciers. 2. « La fête volitive de Saint-Dominique ».

Les subventions

aux entreprises de transports

Le décret du 17 juin 1938, alloue une subvention à certains entrepreneurs de transports. Il est rappelé aux ayants droit que, pour bénéficier de cette subvention, ils doivent remettre le 31 juillet dernier délai, au service des contributions indirectes de leur résidence, une demande le présentant tous les renseignements utiles.

Les dates d'incorporation du prochain contingent

Le ministère de la guerre communique :

« Les jeunes gens devant être appelés sous les drapeaux en septembre prochain seront mis en route les 1^{er}, 2 et 3 septembre.

Les jeunes gens devant être appelés en octobre seront mis en route les 19 et 20 octobre. Aucun appelé ne quittera ses foyers avant le 1^{er} septembre ou le 19 octobre, suivant le cas.

Ces dates sont valables pour toutes les catégories de jeunes gens qui seront appelés sous les drapeaux à cette époque.

Enseignement laïque agricole ménager

Le Congrès national de l'enseignement laïque agricole ménager a décerné un deuxième prix au département du Lot.

TERMITES

Suppression radicale
Etablissements DECAMPS,
145, rue d'Ornano, Bordeaux

LES AS DU TOUR DE FRANCE :

air : A Bicyclette.

Tous les ans de fameux athlètes,

A Bicyclette,

Partent de la Porte-Maillet

Sur leurs vélos.

Ils vont faire des pirouettes

A Bicyclette,

Et le Tour de France au galop,

Sur leurs vélos.

Ils portent cinq à six musettes

A Bicyclette,

Et quelques paires de boyaux

Sur leurs vélos.

Ils ont des casques, des lunettes,

A Bicyclette,

Comme un cerceau bombent le dos

Sur leurs vélos.

Ils vont d'une allure coquette,

A Bicyclette,

Et courent par monts et par vaux

Sur leurs vélos.

Ils bouffent côtes, côtelettes

A Bicyclette,

Sans plats, fourchettes ni couteaux

Sur leurs vélos.

Ils font leur petite toilette

A Bicyclette,

Se rasent même le museau

Sur leurs vélos.

Des gaz ils lâchent la manette

A Bicyclette,

Et font même le plein de l'eau

Sur leurs vélos.

Ils voient des villages en fête

A Bicyclette,

Mais ils se fichent des bravos

Sur leurs vélos.

Si des dames leur font risette

A Bicyclette,

Ils restent sourds à leurs propos

Sur leurs vélos.

Quand ils ont fini leur navette

A Bicyclette,

Et qu'ils vont au bout du rouleau

Sur leurs vélos.

Ils se partagent la galette

A Bicyclette,

En faisant les jeux de l'auto

Sur leurs vélos.

Armand LAGASPIE.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 22 au 28 juillet : 23 h. 45' de vol dont 7 h. 47' de double commande.

Section d'aviation populaire : chef pilote Dubourg ; 18 h. 5' de vol dont 6 h. de double commande par MM. Ferrand, Lacombe, Nègre, Lacour, Pagès, Bonnet, Castagné, Coudert, Périé, Besombes, Rames.

Se sont entraînés seuls : MM. Saurt, Rames, Lacour, Ferrand, Dupré, Garrigues, Conti, Valat, Fabre, Delmas, Rouget.

M. Ferrand a passé avec succès ses épreuves du brevet 1^{er} degré et M. Charvet a effectué le circuit de reconnaissance du 2^e degré sur Agen, Toulouse, Castres, Albi, Graulhet, Gaillac et Cahors.

Aéro-club du Quercy : chef pilote Dubosc ; 5 h. 40' de vol dont 1 h. 2' de double commande par MM. Brunet et Delpérié.

Se sont entraînés seuls : MM. Dubosc et Nazaris.

De passage : M. Larroque sur Potez 58 venant de Montauban et y retournant. Voyages : MM. Dubosc et Barreau sur Luciole à Toulouse et retour.

D^e Nazaris à Villeneuve et Agen et retour.

Le concours des modèles réduits est activement préparé pour le 18 septembre et la ville de Cahors ainsi que la Chambre de commerce ont tenu à participer à la dotation des prix qui seront chaudement disputés. L'Aéro-club du Quercy les remercie de leur générosité et de ce geste d'encouragement.

D^e BARRET-DE NAZARIS.

Situation agricole

Voici d'après l'« Officiel » la superficie en hectares des cultures dans le Lot en 1938 :

Prairies artificielles : 18.000 hectares, prairies temporaires : 2.000 hectares, fourrages verts : 4.000 hectares.

Prés naturels : 42.500 hectares. Vigne : raisins de vendanges : 19.000 hectares ; raisins de table : 1.200 hectares ; vignes non encore productives : 1.100 hectares.

EDEN

CETTE SEMAINE
Marcelle CHANTAL, Lucien BAROUX,
Jules BERRY

DANS
Baccara

AVEC
Marcel ANDRÉ

Un chef-d'œuvre de l'écran

CAHORS

Du silence S.V.P.!

En cette période de vacances, la circulation des autos dans la ville est de plus en plus intense, et la rue Wilson, rue de l'hôpital est, certainement, une des rues où, de jour et de nuit, passent le plus grand nombre de voitures.

Malheureusement, les conducteurs ne sont pas tous raisonnables. Bien que de grands avis recommandent d'observer le plus de silence possible pour ne pas troubler le repos des malades en traitement à l'hôpital-hospice, les coups de klaxon résonnent nombreux et stridents.

A plusieurs reprises, le dévoué gardien de nuit de l'établissement sanitaire dut intervenir pour rappeler les chauffeurs au respect de la « Zone de silence ».

Parfois même c'est à des groupes de promeneurs, en auto, qui passent en chantant, à tue-tête qu'il est obligé de faire de justes observations.

Il semble, cependant, que de temps à autre, une petite ronde de nuit pourrait être assurée par le service chargé de la surveillance de la ville et qualifié pour réprimer les délinquants.

C'est le vœu de ceux qui souffrent de ces bruits exagérés : souhaitons qu'il soit exaucé !!!

L. B.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances

Andissac Janine, à Bégoux.
Jarlou Pierre, route de Paris.

Publications de mariage

Luciani J.-B., sergent 16^e R.T.S. et Debart Suzanne, employée de P.T.T. Cahors.

Barreau Robert, chef de bureau au ministère des finances à Paris, docteur en droit et Alazard Suzanne, professeur de lettres à Cahors.

Mariages

Dasquié Pierre, commis des contributions directes et Bénéch Lucienne, Dactylographe.

Décès

Lascombes Camille, journalier, 38 ans, rue St-Priest.

Carrail Ida, épouse Conquet, S.P., 61 ans, rue Wilson.

Vayssières Françoise, veuve Mège, S.P., rue Pélegrin, 15.

Faya Oussa Tasié, soldat au 16^e R.T.S., 20 ans, rue Wilson.

Concert public

Jeu de nuit, l'excellente société musicale l'Avenir cadurcien a donné, sur le kiosque des Allées Fénélon, un concert qui a obtenu un vif succès.

Un nombreux public s'était rendu sur les Allées et a apprécié vivement l'exécution du programme qui était fort bien composé et qui fut exécuté de façon parfaite.

L'exécution du « Rossignol » polka de concert (avec rossignol) a été, notamment, très applaudie.

Nos félicitations aux excellents musiciens et à leur dévoué directeur, M. Bourjade, qui fait de grands et méritoires efforts pour que l'Avenir cadurcien reste digne de sa vieille réputation.

Contributions indirectes

M. Guy, directeur de 2^e classe des contributions indirectes à Cahors, est nommé, sur sa demande, en la même qualité à Limoges.

M. Deschamps, inspecteur principal de 1^{re} classe des contributions indirectes, chef des bureaux à la direction de Toulouse, est nommé directeur de 3^e classe à Cahors.

Nous tenons à exprimer à M. Guy, nos regrets de son départ de Cahors, et nous adressons à M. Deschamps, son successeur, nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Concours de chiens

A l'occasion de la foire concours de chiens qui doit avoir lieu le 1^{er} août à Caussade, la Société nationale des chiens de fer délivrera à cette date au départ des gares situées sur les sections de ligne de Cahors à Toulouse et de Moissac à Montauban des billets spéciaux aller et retour en 3^e classe et à 1/2 tarif valables le jour de la délivrance sans faculté de prolongation.

Pour tous renseignements adressez vous aux gares.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service de pharmacie sera assuré dimanche 31 juillet par la

Pharmacie LESTRADE

Place du Marché

SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré dimanche 31 juillet, par M. le

Docteur BESSE

Moquez-vous des Punaises

grâce au Rozol. Cette composition chimique incomparable, toute prête pour l'emploi, anéantit radicalement tous ces saies insectes et leurs œufs, sans abîmer la literie. Toutes pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc., et pharmacie Orlicac, à Cahors.

Les Sports

COURSE CYCLISTE

Dimanche s'est couru le Grand Prix des commerçants qui, cette année, a connu un plus grand succès que les précédentes. D'abord, l'épreuve devient de plus en plus classique et ensuite la prime généreusement offerte par la maison Duceret-Thomson a contribué pour une large part à la beauté de la course elle força les coureurs à se donner à fond et les primes succédant aux primes les tours se faisaient à une vitesse folle, à la grande joie du public qui très sportivement cette année avait écouté les conseils du comité en restant derrière les barrières ; n'étant pas gênés, les sprints ont tous été enlevés d'une façon magnifique.

La Société l'Etoile Sportive Cadurcienne remercie : coureurs, public, généreux donateurs de primes et tous ceux qui, bénévolement, nous ont aidés à faire un succès de notre grande course. Un seul mot pour certains détracteurs, pas de banquet ni à Vers, ni à Larroque, le commerce local seul nous intéresse.

En suivant le fil de la course on peut noter la magnifique course du coureur local Londéro, qui fut malchanceux et se dépena trop au début, le beau retour de Dérozier qui connaît toujours le succès auprès du public Cadurcien et Lucien Weiss qui, malgré sa chute et certains ennuis, franchit en grand vainqueur la ligne d'arrivée.

Parmi les jeunes, le meilleur fut bien Laverge, d'Auch, qui, 1^{er} du classement des jeunes voulut terminer la course. Un espoir cadurcien Bassoul, qui fut magnifique sur son endurance.

Voici le classement après la course : As : 1^{er} Weiss ; 2^e Laval ; 3^e Wreissino ; 4^e Chastaing ; 5^e Bon Ventura ; 6^e Armet ; 7^e Dérozier ; 8^e Figueras ; 9^e Péronne ; 10^e Londéro ; 11^e Molères.

Juniors : 1^{er} Laverge ; 2^e Garcia ; 3^e na ; 4^e Chastaing ; 5^e Bon Ventura ; 6^e sébe ; 7^e Rovaris ; 8^e Valet ; 9^e Moulères.

Des primes ont été offertes par M. Tiéffin au coureur Londéro (50 francs), (1^{er} Cadurcien) ; par M. Licé-Joué ; un souvenir au coureur Rovaris (1^{er} jeune de Cahors) ; une médaille au coureur Bassoul (1^{er} jeune terminant la course). — Le Comité.

STADE CADURCIEN

Les jeunes gens désirant pratiquer le rugby sous les couleurs du Stade cadurcien sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu dans une des salles de la mairie le mardi 2 août 1938.

A Cahors le Lundi 1^{er} Août 1938

GRAND PRIX CYCLISTE

Le Grand Prix de Cahors, dont la réputation n'est plus à faire, sera disputé le deuxième jour de la fête locale, c'est-à-dire le lundi 1^{er} août, à 15 heures, sur le tour de ville, piste ombragée de 800 m. de longueur. Cette course est dotée de prix importants (500 fr., 300 fr., 200 fr., 100 fr., 50 fr.) et de primes en espèces. Elle réunira au départ de nombreux as régionaux et Parisiens, habitués de notre piste.

C'est aujourd'hui qu'a lieu à Cahors, à l'occasion de la fête locale, à 15 h. 30 le Grand Gala Nautique avec la participation des Equipés du T.O.E.C. de Toulouse, Champion de France de grand fond et de Water-Polo dont voici le programme :

1. Présentation des Nageurs et Nageurs ; 2. 100 m. nage libre, Messieurs ; 3. 50 m. nage libre, Dames ; 4. 100 m. brasses, Messieurs ; 5. 100 m. dos, Messieurs ; 6. 100 m. brasses, Dames ; 7. 50 m. nage libre (nageurs locaux) ; 8. Relais 3 x 50 trois nages (brasse de crawl) ; 9. Plongeurs (Tremplin-Haut Vol) ; 10. Relais (5 x 50 nage libre) ; 11. Course à l'Australienne ; 12. Exhibition de nage par le champion Talli ; 13. Match de Water-Polo ; 14. Tally contre 4 nageurs.

MESDAMES, Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfraisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapour sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfraisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfraisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

Collision

Jeu de nuit, vers 18 heures, un camion était en stationnement rue Wilson, devant le trottoir de la boulangerie Bergon, lorsque le conducteur se mit en marche.

Mais au moment où il démarrait, une auto venant par derrière heurta l'avant du camion.

Le choc fut rude et l'auto fut endommagée assez fortement.

Cet accident ne se serait pas produit si le conducteur s'était rendu compte qu'une voiture arrivait derrière lui.

Les constatations furent faites par le commissaire de police.

Un doigt entaillé

Au cours de son travail, M. Louis Buffaut, ouvrier outilleur dans l'usine de poignées de portes à en le pouce de la main gauche fortement entaillé par le tranchant d'un tour.

Une pointe dans le talon

M. Paul Ladoux, peintre en bâtiments, au cours de son travail, a marché sur une pointe qui a pénétré profondément dans le talon du pied droit.

Contravention

Pour défaut de feu rouge à son vélo-moteur, procès-verbal a été dressé au sieur Henri Branty, cultivateur à Meyronne.

Chute du train

En descendant de la vigie du

documentation offrent aux étrangers de passage, leurs ressources et leurs commodités.

La région de Figeac fait mieux qu'appeler les touristes, elle les retient.

C'est ainsi qu'un grand nombre de logements sont encore demandés.

Les propriétaires d'immeubles à louer ont tout intérêt à se présenter à l'hôtel de la Monnaie où l'accueil est toujours aimable et le renseignement gratuit.

Audience de vacation de 1938. — Au cours d'une récente audience, les membres du tribunal civil de Figeac ont fixé ainsi qu'il suit les audiences de vacation qui auront lieu à Figeac pendant les vacances judiciaires :

Mois d'août : vendredi 12 et 26 août 1938.

Mois de septembre : vendredi 9 et 23 septembre 1938.

Comme les années précédentes, ces audiences auront lieu l'après-midi à 14 heures.

La Chambre de Commerce. — Au cours de la dernière réunion de la Chambre de Commerce du Lot, M. Besombes, adjoint au maire de Figeac, vice-président, soumit à ses collègues un vœu qui fut adopté à savoir que lors du renouvellement de la convention avec la Stapo, le Conseil général veuille bien consulter la Chambre de Commerce.

L'assemblée adopta cette proposition et désigna pour la représenter, MM. L. Besombes, Mayaudon et Delaunay.

Dans les contributions indirectes. — Nous apprenons avec un grand plaisir l'avancement de M. Pierre Andrieu, chef de poste de l'Administration des contributions indirectes qui de Grand-Lucé (Sarthe) passe à Villefranche-du-Lauragais (Haute-Garonne).

M. P. Andrieu a laissé à Figeac, où il exerça ses fonctions pendant plusieurs années, le souvenir d'un homme aimable, et d'un fonctionnaire de mérite.

Mme Andrieu, institutrice, n'a pas été oubliée de ses anciennes élèves.

Tous les amis de M. et de Mme Andrieu sont heureux de leur adresser de vives félicitations pour cet avancement qui les rapproche de leurs familles et de la région.

Cajarc. — Le mariage de M. Jean Garay, préparateur à la pharmacie Ariac, originaire de Cahors avec Mlle Hélène Védruine, institutrice à Cajarc et originaire de St-Simon (Lot), aura lieu le 1^{er} août. D'une capacité professionnelle complète et d'une aménité parfaite, M. Jean Garay s'est acquis la sympathie de toute la population. Quant à Mlle Védruine, qui possède les mêmes qualités que son futur mari, elle a, en outre, le rare mérite d'avoir, grâce à son amabilité, su plaire au petit monde qu'elle gouverne, ce qui n'est pas facile.

A ce couple si bien assorti, nous adressons en même temps que nos félicitations, nos meilleurs souhaits de bonheur. Puissent-ils comme ma femme et moi fêter leurs nocces d'or et être prêts de celles de diamants.

La fête. — Samedi 30, dimanche 31 et lundi 1^{er} août aura lieu la fête locale de Cajarc. Programme des plus intéressants : gala nautique avec les associations régionales, bal de jour et de nuit et grande fête foraine. Les affiches ont donné le programme.

Palme académique. — Notre ami, M. Jean Bonafous professeur agrégé au collège de Sète (Hérault) vient d'être décoré bien tardivement des palmes académiques.

Notre ami qui prépare en ce moment sa thèse de doctorat, nous adressons nos félicitations bien sincères. Cette distinction est-elle comme la médaille militaire accordée aux généraux qui vont prendre leur retraite ?

Nécrologie. — Lundi matin à 11 h. ont eu lieu les obsèques de M. Elie Barère, 61 ans, décédé à Toulouse et inhumé à Cajarc dans un caveau de famille. A tous les parents en deuil nous adressons nos sincères condoléances.

Arlette et son ombre. — Nous devons dire qu'à partir de ce moment, la pauvre fut moins absorbée par ses prières. En dépit de la sainteté du lieu, ses idées s'appesantissaient sur l'inconnu.

C'est lui, bien sûr !... Mon Dieu, protégez-moi !... Comment a-t-il osé venir ici ?... Ayez pitié, Seigneur !... Il me fait peur... Faites qu'il s'en aille, bonne Vierge, pour que je puisse m'éloigner tranquillement.

Machinalement, Arlette mêlait ses prières à ses craintes !

Saint-Céré. — M. de Monzie vient de recevoir de M. le ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'il a alloué à la commune de Saint-Céré une subvention de 14.100 fr. par l'exécution du chemin rural de Coste-Longue et une subvention de 5.980 fr. pour la passerelle de Siramont.

Une OCCASION de la succursale A. CITROEN
Berline 7 CV.
Direction crémallière, comme neuve
Reprise toutes voitures. Vente à crédit
Téléphone 162

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Grand prix cycliste des commerçants. — Les membres du V.C.G., organisateurs de cette course, ne ménagent pas leur peine afin qu'elle soit aussi captivante que les précédentes.

Les grandes marques de cycles, telles qu'Alcyon, Peugeot, France-Sport, Royal-Fabric, Hellyet, Rochet, Delange, etc... seront représentées par leurs plus fines pédales.

Les sportifs se souviennent que cette épreuve fut enlevée l'an dernier par Derozier, d'Agén ; celui-ci reviendra dans l'intention de rééditer son exploit, mais se heurtera certainement à des coureurs de classe qui lui tiendront la dragée haute.

Vu les gros frais occasionnés par cette épreuve les membres du V.C.G. feront une collecte parmi les commerçants et les sportifs qui ne refuseront pas leur obole afin d'assurer la réussite de cette course.

Dans un prochain communiqué, nous donnerons la liste des premiers engagés.

Salviac
Probité. — M. Laval, propriétaire à Pont-Carral, a trouvé le portefeuille perdu ces jours derniers par le sujet espagnol Philippe Rethoré et s'est empressé de le lui remettre. Toutes nos félicitations à M. Laval pour cet acte de probité.

A l'hippodrome du Château-Rouge. — Le comité des fêtes de Salviac a aménagé ces jours derniers la piste de l'hippodrome du Château-Rouge qui est maintenant en excellent état.

Les chevaux pourront donner la mesure de leurs moyens et lutter de vitesse dans cette prairie entourée de murettes autour desquelles les spectateurs pourront aisément trouver place.

Les engagements sont nombreux et les courses promettent d'être très intéressantes.

Nécrologie. — Deux décès à enregistrer cette semaine en notre ville, celui de Mme Veuve Rouby, de Bertrandjoly près Salviac et celui de Mme Emilie Montel de Nivelles près Salviac.

Nos deux concitoyennes étaient octogénaires.

Nos vives condoléances aux familles en deuil.

Dégagnac
Mariage. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que le 6 août, il sera célébré en notre mairie le mariage de notre jeune et très estimé conseiller municipal, M. Jean-Gabriel Balmes, du village du Mas-de-Flory, avec la toute gracieuse Mlle Henriette Avezou domiciliée chez ses parents, au bourg.

Nos meilleurs compliments aux deux familles que ce mariage unit et aux futurs époux, toutes nos félicitations et nos meilleurs souhaits de bonheur.

Nécrologie. — C'est avec peine que nous avons appris la mort, à l'âge de 28 ans, de M. Ernest Fontanel, du village de Mazerat, décédé à la suite d'une longue maladie.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à son malheureux père ainsi qu'à tous les autres parents, nos bien sincères condoléances.

Nous devons dire qu'à partir de ce moment, la pauvre fut moins absorbée par ses prières. En dépit de la sainteté du lieu, ses idées s'appesantissaient sur l'inconnu.

C'est lui, bien sûr !... Mon Dieu, protégez-moi !... Comment a-t-il osé venir ici ?... Ayez pitié, Seigneur !... Il me fait peur... Faites qu'il s'en aille, bonne Vierge, pour que je puisse m'éloigner tranquillement.

Machinalement, Arlette mêlait ses prières à ses craintes !

S'apercevant de ses distractions et n'admettant pas que des pensées profanes vinssent la troubler dans la maison de Dieu, la jeune femme préféra s'en aller.

Candidat centenaire !
Quand cet ancien commerçant parisien s'est retiré des affaires, sa santé était bien compromise. Il souffrait d'une constipation vieille de plus de vingt ans. Ses digestions étaient difficiles et douloureuses. De plus, il avait des rhumatismes dans les deux jambes. Aujourd'hui, tout cela n'est plus qu'un mauvais souvenir, — grâce aux Sels Kruschen. « Je suis âgé de 76 ans — écrit M. F. — et j'espère bien que Kruschen me fera compter un centenaire de plus dans la famille. »

Kruschen ne fait pas que combattre la constipation. Il stimule tous nos organes internes : foie, reins, intestin et empêche toute accumulation de poisons dangereux dans notre corps. L'acide urique — ce fauteur de rhumatismes — est ainsi délogé de nos muscles, de nos articulations, de nos nerfs et expulsé par la voie naturelle des reins. Notre sang est purifié, régénéré. Grâce à Kruschen, on se sent jeune, — et l'on l'est réellement par l'entrain, la vitalité et l'énergie. Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 25, 12 fr. 25 et 20 fr.

Engrais au guano de poisson
Marque « JODET ANCIEN DU LA ROCHELLE », produits mélangés pour l'alimentation du bétail.
Agents de vente demandés pour chaque canton. S'adresser : R. CONDUCHE, Grains, engrais, fourrages, Place Rousseau, Cahors. Tél. 12. R.C. 2623.

Petites annonces économiques
VIEUX JOURNAUX à vendre : par kilogramme, 1 fr. le paquet ; par 100 kilogrammes, 80 fr. Dépôt Central, 73, boul. Gambetta.

A VENDRE, cause de santé, petite maisonnette avec hangar, remise, vignes en bon rapport, étierne eau de source, arbres fruitiers greffés de toute espèce, 17 truffiers, petite forêt de pins. S'adresser au Bureau du Journal.

JEUNE FILLE de 18 à 20 ans, ayant déjà travaillé dans le commerce est demandée de suite comme vendeuse à l'Épicerie Deniau, 5, rue Maréchal-Foch.

MOULIN à MEULES à louer, sur le Lot, dans faubourg de Cahors. S'adresser Bureau du Journal.

PIANO, état neuf, acajou ciré, à enlever immédiatement pour 1.950 fr. ou échange contre chambre à coucher, cause départ. WEBER, 7, Place Thiers.

PENSION pour vacances, prix modérés. S'adresser Bureau du Journal.

A VENDRE, tuiles, briques, cloison portes, cheminées etc. Bon état. S'adresser Bureau du Journal.

A VENDRE moteur Bernard, 3 CV, avec pompe d'arrosage. S'adresser SARRUT, rue de la Rivière, Cabessut.

ON DEMANDE un apprenti, 13 à 14 ans. S'adresser Garage BARTHELEMY, 4, rue du Portail-Alban, Cahors.

PERDU, route Nationale, Cahors à MONCOTIER, une valise. Prévenir M. BESSIERES, à Nadillac (Lot). Récompense.

MAISONS DE CAMPAGNE, tous genres, tous prix. A vendre ou à louer. Indicateur Immobilier, R. MARATUECH, 109, boul. Gambetta, Cahors.

ALIMENTATION, Halles cadurciennes, Cahors. S'ARDA reprend la lutte contre la vie chère. Mercredi il vendra 1.000 litres d'huile arachide surfine, 1.000 kilos savon, 72 %. Ouverture de la crémèrie nouvelle. Lait à volonté.

A VENDRE, splendide villa, tout confort, construction moderne. Bordure du Célé. Indicateur Immobilier, R. MARATUECH, 109, boulevard Gambetta, Cahors.

Souriant pour remercier, Arlette approcha ses doigts.

Pourquoi, à ce moment, ses yeux relevèrent-ils leur pupille jusqu'au visage de si prévenant fidèle ?

Un choc au cœur, un frémissement soudain... Elle avait eu un léger rejet de tout l'être en arrière... L'inconnu était là... si près d'elle que, sauf après l'incident de la voiture où elle avait failli être écrasée, jamais encore ils ne s'étaient trouvés si rapprochés.

Ses prunelles de jais s'enfonçaient dans celles d'Arlette.

Une seconde, leurs yeux se prirent... se soudèrent. Ce fut à peine perceptible à leur compréhension ; cependant, la jeune femme était devenue toute rouge et l'homme avait pâli sous la sensation nouvelle qui venait de faire frissonner tout son être.

Pris par une sorte d'angoisse, l'étranger, mordant sa lèvre inférieure, recula légèrement pour laisser passer Arlette... Il restait blême et ses yeux agrandis cherchaient encore instinctivement à accrocher ceux de la jeune femme... peut-être pour faire renaitre l'impression ressentie, si troublante, si inattendue, qu'il n'en revenait pas lui-même.

Arlette aussi semblait avoir perdu son sang-froid.

POUR VENDRE OU ACHETER : Immeubles, propriétés fonds de commerce
CONSULTEZ L'Indicateur Immobilier du Quercy
R. MARATUECH
109, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Téléphone 44

Pour les Fêtes du 15 Août
Achetez vos plantes fleuries, vos plantes vertes et fleurs coupées chez le producteur
Jean ICHES
11, rue Emile-Zola, Cahors
Tél. 221.

Trois jours à Lourdes
M. BESSIERES Marcel, transports à Nadillac (Lot), organise de nouveaux voyages à Lourdes.
1^{er} Le 6 août, départ de Cahors à 6 heures, devant la Mairie, retour le 8 à Cahors à 20 heures.
2^o Le 14 août, à 6 heures devant la Mairie, retour le 16 à Cahors, à 20 h.
Prix par personne : 170 fr., comprenant tous les frais d'hôtel et pourboires compris.
Pour tous renseignements et se faire inscrire chez M. Ludo Rollés, au kiosque, à Cahors, ou chez M. Bessières, à Nadillac (Lot).

ENTREPRISE DE COUVERTURE ET DE ZINGUERIE
VARAILLAS Henri
Hostellerie de Douelle
14, rue Clemenceau, Cahors
Spécialité de couverture, ardoises, tuiles, toitures en pierre, etc...

ETUDE DE Maître Jean FABRE
NOTAIRE A CAHORS

VENTE DE FONDS D'ARTISAN
Suivant contrat reçu par Maître FABRE, notaire à Cahors (Lot), le 20 juillet 1938, enregistré à Cahors (A.C.), le 27 juillet 1938, volume 77 bis, folio 81, numéro 452.
Madame Léa-Armandine-Angéline COURNOU, sans profession, venue de Monsieur Jean-Joseph-August GUIGNES, domicilié à Cahors, Avenue de Toulouse, ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice de son fils mineur, Jacques-Louis-Martin GUIGNES, A vendu à :
Monsieur Antonin LACASSAGNE, mécanicien, domicilié à Puy-larroque, époux GUIGNES.
Un fonds d'artisan de réparation d'appareils électriques pour automobiles et motocyclettes exploité à Cahors Place Saint-Laurent comprenant : le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail verbal des locaux, le matériel servant à l'exploitation et les marchandises.
La prise de possession est fixée au 20 juillet 1938.
Les oppositions seront reçues, à peine de forclusion, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente, à Cahors, en l'étude de Maître FABRE, notaire, 2, rue Jean-François-Caviolle.
Pour premier avis : J. FABRE.

VOG
SON CHOIX UNIQUE DE GANTS ET SACS A MAIN
SES PRIX SANS CONCURRENCE
VOG LE MAGASIN EN VOGUE
2, PLACE GALDEMAR-CAHORS

De 1.200 à 5.000 franes
P. FRANCÈS
Boulevard Gambetta
Tél. 64
Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

Déménagements Groupages
occasion retour de la région sur Paris
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

Pompes funèbres Générales
Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)
Organisation de convois. INVITATIONS
Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires
Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.
L'apéritif vitamine.
La SUZE, exclusivement fabriquée avec de la racine de gentiane fraîche, extraite par des procédés modernes qui respectent tous les principes actifs et vivants qu'elle contient, est un apéritif naturel, aux propriétés toniques et reconstituantes. 931

Station Service RADIO
17, Rue Maréchal-Foch
CAHORS - Tél. 225
Sans Fillette oeil vous intéresse
Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.
Postes à partir de... 425
Super 5 lampes, toutes Ondes... 890

CHASSE, PECHE, COUPELLERIE
Grand choix d'articles de pêche
Araignées, Balances à écrevisses, etc...
Musettes, Ciseaux, Couteaux, Rasoirs
Coffres-fort Bauche
N. BESSON
83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS
CAFÉS ANDRÉ
Supérieurs aux meilleurs

La Super-Cinq « Rosengart »
Voiture économique, fruit de 10 années d'études, de perfectionnements et de modernisation. La voiture la moins chère de France.
R. JARRIGE, 49, Bd Gambetta, CAHORS
Tél. : N° 46

Consommateurs !
Si vous désirez un grand choix de vieux vins, apéritifs, mousseux, champagnes, visitez nos magasins : vous y trouverez ce dont vous avez besoin à des prix TRES AVANTAGEUX
Livraison à domicile
SALQUES & BELLECONTRE
PRODUITS POTIN
Rue Foch, CAHORS — Téléphone : n° 3

PARFUMERIE
LA MIEUX ASSORTIE
LA MOINS CHÈRE
EAU DE COLOGNE EN RECLAME
Le litre réel, 70° 23 »
Le litre réel, 80° 31 »
Le litre réel, 90° 35 »
Tous Parfums, Quantité limitée
Maison POPOVITCH, 4, rue Foch
Spécialiste renommé d'Indéfrisable
Téléphone 170

Feuilleton du « Journal du Lot » 39
ARLETTE ET SON OMBRE
par MAX DU VEUZIT
Il n'est jamais bon, d'ailleurs, de formuler de semblables appréciations quand par inadvertance le fait à nous servir, l'ironique hasard se plaît à nous fournir tout de suite un démenti, pour nous montrer, peut-être, que nous sommes ici-bas que de pauvres pantins, en face de lui.
Quoi qu'il en soit, le dimanche qui suivit son imprudente affirmation, la jeune femme eut, à l'église, alors que elle s'abimait dans une pieuse prière, l'impression qu'une personne plaçant derrière elle l'examinait... Cette impression qu'on a parfois sous l'influence de certains regards trop appuyés.
Elle faillit se retourner pour vérifier l'exactitude de cette sensation, mais une gêne la paralysa et la pensée de son poursuivant l'arrêta.
Jusqu'ici, elle n'avait pas soupçonné qu'il pût être là... ni pendant le trajet de sa maison à l'église, ni durant la première moitié de l'office.
Maintenant, elle se sentait accablée par le magnétisme des yeux posés sur elle.

elle avec vivacité.
Peu à peu, elle s'écartait du groupe.
— Oh ! madame... ne me ferez-vous pas l'honneur de nous accompagner ? dit-il en s'adressant directement à elle, cette fois.
Mais elle se contenta, pour toute réponse, de hocher négativement la tête.
— Non merci !... Je me sauve... A demain !
— Ah ! voyons ! Viens avec nous, insista Gaby qui devinait le sens particulier de l'invitation faite à toutes.
Elle était bonne fille et les histoires d'amour la rendaient tout particulièrement indulgente. Comme, pour elle un monsieur qui s'intéresse à une jeune femme ne pouvait pas être autre chose qu'un amoureux, elle s'apitoyait sur l'inconnu et elle en voulait un peu à Arlette de se montrer si impitoyablement réservée.
— Allons, viens donc ! Tu as bien un moment !...
Ennuyée de cette insistance, l'irrépressible répondit un peu sèchement :
— Non, oh m'attend !... Je file !
— Oh !... Tu es seule ! Tu es donc libre... si tu le veux !
Mais Arlette s'éloignait déjà en leur écartant familièrement :
— Bonsoir, petites !... Amusez-vous bien... A demain !
Et elle s'enfuit, heureuse d'être délivrée, tandis que la petite troupe se dirigeait nonchalamment vers la terrasse d'un café.
(A suivre).

te, et pour la place qu'on lui cédait.
Dans un véritable émoi, elle s'éloigna, surprise de ne plus avoir peur de lui... inquiète surtout de cet étrange frémissement que les yeux masculins avaient mis en elle.
Quant à l'inconnu, il demeurait debout devant le bémier... ses dents continuaient de machonner sa lèvre, comme si quelque chose trouppait son appétit et qu'une proie lui échappait... un désastre, en vérité, semblait-il !
Le saint temple de Dieu avait-il eu, sur les rancunes intérieures de cet homme, un effet apaisant ? En cet instant, l'éclat de son regard était sans dureté et son âme semblait portée vers l'indulgence... vers un insoupçonnable pardon...
Il soupira profondément ; puis, lentement, il sortit de l'église.
Il restait grave, perdu dans l'abîme de ses pensées.
Sous le porche, il s'arrêta indécis... Au loin, une petite silhouette noire s'éloignait... s'amenuisait... il la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle disparût.
Alors seulement, il partit...
Est-ce l'émotion éprouvée à l'église, dans le regard échangé avec Arlette, qui autorisa, le lendemain l'inconnu à aborder les camarades de l'orpheline, alors que celle-ci était encore avec elles ?
Il faut le croire, car l'homme avait moins d'assurance, cette fois, dans sa galante tentative.
Ce soir-là, justement, les quatre

compagnes ne s'étaient point séparées à la porte de l'atelier.
Une importante commande de robes avait été passée dans la journée par une grosse cliente qui mariait sa fille. Et les jeunes ouvrières, l'imagination montée par toutes les merveilleuses toilettes à confectionner, s'évertuaient l'une l'autre à imaginer les façons et les garnitures les plus compliquées et les plus nouvelles.
Dans leur joyeuse ardeur, elles parlaient même assez haut... si haut, même, qu'une voix masculine, derrière elles, articula moitié railleuse, moitié émue :
— Si nous l'arrosions d'un bon porto, cette magnifique robe de mariée !
Un peu surprises, elles se retournèrent. En reconnaissant celui qui, déjà une fois, les avait invitées, elles éclatèrent de rire.
— Tiens !... Bonjour, le monsieur, répondit Maurice, qui était la plus audacieuse du groupe. Sur qu'un porto ne se refuse pas... et, pour vous être agréable, monsieur, que n'accepterait-on pas !
Prenant ses camarades par le bras, elle voulut les entraîner.
Arlette, elle, s'était doucement dégaïgée.
Bien que l'inconnu ne la regardât pas particulièrement, elle avait l'impression que c'était pour elle surtout qu'il lançait son audacieuse invitation.
— Je suis pressée, moi, mesdemoiselles. Je vous quitte... A demain, dit-

elle avec vivacité.
Peu à peu, elle s'écartait du groupe.
— Oh ! madame... ne me ferez-vous pas l'honneur de nous accompagner ? dit-il en s'adressant directement à elle, cette fois.
Mais elle se contenta, pour toute réponse, de hocher négativement la tête.
— Non merci !... Je me sauve... A demain !
— Ah ! voyons ! Viens avec nous, insista Gaby qui devinait le sens particulier de l'invitation faite à toutes.
Elle était bonne fille et les histoires d'amour la rendaient tout particulièrement indulgente. Comme, pour elle un monsieur qui s'intéresse à une jeune femme ne pouvait pas être autre chose qu'un amoureux, elle s'apitoyait sur l'inconnu et elle en voulait un peu à Arlette de se montrer si impitoyablement réservée.
— Allons, viens donc ! Tu as bien un moment !...
Ennuyée de cette insistance, l'irrépressible répondit un peu sèchement :
— Non, oh m'attend !... Je file !
— Oh !... Tu es seule ! Tu es donc libre... si tu le veux !
Mais Arlette s'éloignait déjà en leur écartant familièrement :
— Bonsoir, petites !... Amusez-vous bien... A demain !
Et elle s'enfuit, heureuse d'être délivrée, tandis que la petite troupe se dirigeait nonchalamment vers la terrasse d'un café.
(A suivre).

elle avec vivacité.
Peu à peu, elle s'écartait du groupe.
— Oh ! madame... ne me ferez-vous pas l'honneur de nous accompagner ? dit-il en s'adressant directement à elle, cette fois.
Mais elle se contenta, pour toute réponse, de hocher négativement la tête.
— Non merci !... Je me sauve... A demain !
— Ah ! voyons ! Viens avec nous, insista Gaby qui devinait le sens particulier de l'invitation faite à toutes.
Elle était bonne fille et les histoires d'amour la rendaient tout particulièrement indulgente. Comme, pour elle un monsieur qui s'intéresse à une jeune femme ne pouvait pas être autre chose qu'un amoureux, elle s'apitoyait sur l'inconnu et elle en voulait un peu à Arlette de se montrer si impitoyablement réservée.
— Allons, viens donc ! Tu as bien un moment !...
Ennuyée de cette insistance, l'irrépressible répondit un peu sèchement :
— Non, oh m'attend !... Je file !
— Oh !... Tu es seule ! Tu es donc libre... si tu le veux !
Mais Arlette s'éloignait déjà en leur écartant familièrement :
— Bonsoir, petites !... Amusez-vous bien... A demain !
Et elle s'enfuit, heureuse d'être délivrée, tandis que la petite troupe se dirigeait nonchalamment vers la terrasse d'un café.
(A suivre).

SOULAGER AIDER-PROTÉGER

... c'est la mission d'ASPRO

EN cherchant bien, on trouve réponse à tout problème. Pendant des siècles, la douleur opprimait et affligeait l'humanité. Partout on cherchait un soulagement, une substance capable d'arrêter la douleur sans nuire au cœur ni à l'estomac, sans abattre ni droguer. A CE BESOIN, CHAQUE JOUR PLUS PRESSANT, ON A DONNÉ UNE RÉPONSE : 'ASPRO' ! EN QUELQUES ANNÉES, 'ASPRO' A FAIT PLUS DE BIEN QU'UNE ARMÉE DE REMÈDES VIEILLIS qui nuisaient à l'organisme ou l'abattaient.

Essayez 'ASPRO' ! Voyez comme il soulage merveilleusement la douleur !

Regardez cette bande ! Chaque comprimé d'ASPRO est enfermé dans un compartiment hermétique. Contrairement aux comprimés vendus en vrac ou en tubes, il ne peut ainsi se produire, au contact de l'air, cet acide salicylique libre qui brûle l'estomac. 'ASPRO' n'irrite jamais l'estomac.

- PRENEZ ASPRO CONTRE :
- MIGRAINES
 - NÉVRALGIES
 - RHUMATISMES
 - INSOMNIES
 - DOULEURS PÉRIODIQUES

'ASPRO' déclenche l'action des forces naturelles contre les causes mêmes du mal. Entre temps, il calme la douleur, sûrement, rapidement. Vite assimilé, il tue les microbes, coupe la fièvre, dissout l'acide urique : c'est pourquoi ses emplois sont innombrables. Au changement de saison, le temps fait des siennes ; surveillez les symptômes de nombreuses maladies : REFROIDISSEMENTS, FEBRILITÉ, NERVOUSITÉ, NÉVRALGIES, RHUMATISMES et surtout, prenez 'ASPRO' tout de suite. Vous éviterez le mal.

PARTOUT 'ASPRO' RÉPAND SES BIENFAITS !

"Je souffrais, depuis quelques jours, d'une véritable névralgie dentaire (côté à droite, côté à gauche). Il m'a suffi de prendre 3 'ASPRO' à une heure d'intervalle pour que toute douleur disparaisse. Depuis près d'un mois, je ne souffre plus du tout". M. AIGON, r. Massonne, Alès (Gard)

"ASPRO" est vraiment le remède le plus efficace que je connaisse et la seule heureuse de vous signaler l'action rapidement bienfaisante obtenue avec 'ASPRO'. Les douleurs algues au bras et à l'épaule ont complètement disparu". Mme BESSE, Barre-d'Elong (B.-de-R.)

2,15 la boîte de 10 compr. 4, la boîte de 25 compr. 8, la boîte de 50 compr. 16, la boîte de 100 compr.



99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nefs, de l'Estomac ou de Maladies Intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux maux et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque. Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les Maladies Intérieures de la Femme, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du Retour d'Age, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la Circulation, Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbe Soury et en rouge la signature.

ETUDE DE MAITRE ROBERT SEGUY licencié en droit, avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT d'un JUGEMENT DE DIVORCE

A.J. du 18 octobre 1937

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Cahors, le treize janvier mil neuf cent trente-huit, enregistré et signifié à partie, Au profit de Monsieur LABRO Joseph, cantonnier, demeurant à Puy-Evêque, Contre Madame BIRAT Marie, épouse dudit LABRO Joseph, domiciliée de droit avec ce dernier, mais résidant à l'Écluse, commune de Puy-Evêque.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux LABRO-BIRAT au profit du mari et aux torts et griefs exclusifs de la femme.

Pour extrait : Cahors, le 29 juillet, 1938. Signé : R. SEGUY, Avoué.

ETUDE DE MAITRE ROBERT SEGUY licencié en droit, Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT d'un jugement DE SEPARATION DE BIENS

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors le sept juillet mil neuf cent trente-huit, enregistré. Au profit de Madame DU-MONT Marie, sans profession, épouse de Monsieur DERRUPPE Pierre-Marc-Eugène-Jean-Louis, propriétaire, avec lequel elle demeure à Soturac, Contre Monsieur DERRUPPE Pierre-Marc-Eugène-Jean-Louis, propriétaire, demeurant à Soturac, Il appert que la séparation de biens a été prononcée entre les époux DERRUPPE-DUMONT.

Pour extrait, Cahors, le 30 juillet 1938. Signé : R. Seguy, avoué.

PURGE d'hypothèques légales

Suivant exploit de Maître FAUVEL, huissier à Cahors, en date du 28 juillet 1938, notification a été faite à la requête de la ville de Cahors, représentée par Monsieur Jean CALVET, docteur en médecine, premier adjoint au Maire de Cahors, demeurant en cette ville, boulevard Gambetta, pour lequel domicile est élu en l'étude de Maître BILLIÈRES, avoué près le Tribunal civil de Cahors, ledit Monsieur CALVET agissant en sa qualité de premier adjoint au Maire et au nom et pour le compte de la ville de Cahors, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par délibération du Conseil municipal de cette dernière ville en date du vingt-cinq novembre mil neuf cent trente-six,

à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors,

de l'expédition d'un acte fait au greffe dudit Tribunal, le treize juillet mil neuf cent trente-huit, constatant le dépôt fait audit greffe le même jour de la copie collationnée d'un acte passé devant Maître THIAUDOU, notaire à Cahors, le onze juillet mil neuf cent trente-huit contenant vente par Mademoiselle Julie LACOMBE, religieuse des sœurs de la Miséricorde de Montcuq, demeurant à l'Hospice de Prayssac (Lot) à la ville de Cahors, d'une parcelle de terrain sise à Cahors et proximité du jardin aménagé par la ville de Cahors vers l'est et au-dessous de la place « Lafayette » dite aussi « Place des Mabilles », laquelle parcelle, paraissant figurée au plan cadastral de la commune sous les numéros 338 p. 339 p. 341 p. 343 p. 351 p. et 352 p. de la section N, confrontant dans son ensemble au Nord : la route nationale numéro 653, à l'est : la même route nationale, au midi : jardin de la venderesse et à l'ouest : Mademoiselle Boufflé. Ce terrain est d'une contenance, mais sans garantie de la venderesse, de six cent quarante-cinq mètres carrés.

Cette vente est faite moyennant le prix principal de trois mille francs, plus des charges.

L'exploit susvisé contenait déclaration à Monsieur le Procureur de la République que la notification lui était faite en conformité de l'article 2194 du Code civil pour qu'il eût à requérir telles inscriptions d'hypothèques légales qu'il jugerait à propos dans le délai de deux mois, et que faute de ce faire dans ce délai ladite parcelle de terrain serait et demeurerait purgée de toutes hypothèques de cette nature ; que l'ancienne propriétaire de la parcelle dont s'agit est Mademoiselle Jeanne ISSALY, célibataire majeure demeurant à Cahors, et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales n'étant pas connus de l'acquéreur, la dite notification serait publiée conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 9 mai 1807.

Pour insertion : R. BILLIÈRES, Avoué.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 15 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDUEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

Le co-gérant : L. PARAZINES Imp. COEURLANT (personnel indéterminé)

SERVICE D'ÉTÉ, 15 MAI 1938

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS							
OMNIB.	EXP.	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	8 15 10 15	12 10 15	20 25 21 59	22 50	TOULOUSE... d.	6 11 9 9 17 10 5 14 6	15 50 17 20 21 5 22 50 23 19	MONTAUBAN... d.	7 3 12 7 15 51	13 52	18 20	CAHORS... d.	7 3 12 7 15 51	13 52	18 20
PARIS (Aust.) dép.	12 56 15 29	0 36 2 36 5 10	40 2 47 5 40	40 2 47 5 40	TOULOUSE... d.	6 50 9 27 9 35 11 15	17 16 18 24 22 4	CAHORS... d.	7 16 12 9 16 10	18 54	23 31	CAHORS... d.	7 16 12 9 16 10	18 54	23 31
LIMOGES (arrivée)	12 59 15 43	0 40 2 47 5 40	40 2 47 5 40	40 2 47 5 40	TOULOUSE... d.	7 23	11 40	CAHORS... d.	7 20 12 12 16 17 19 2	19 2	24 3	CAHORS... d.	7 20 12 12 16 17 19 2	19 2	24 3
LIMOGES (départ.)	14 21 17 03	1 56 4 3 7 20	40 2 47 5 40	40 2 47 5 40	TOULOUSE... d.	7 31	11 48	CAHORS... d.	7 29 12 17 16 28 10 7	10 7	15 12	CAHORS... d.	7 29 12 17 16 28 10 7	10 7	15 12
BRIVE... (arrivée)	8 14 12 23 11 27	17 9 18 3	2 1 4 18 7 33	2 1 4 18 7 33	TOULOUSE... d.	7 41	11 54	CAHORS... d.	7 35 12 22 16 36 19 12	19 12	24 3	CAHORS... d.	7 35 12 22 16 36 19 12	19 12	24 3
BRIVE... (départ.)	8 14 12 23 11 27	17 9 18 3	2 1 4 18 7 33	2 1 4 18 7 33	TOULOUSE... d.	7 50	12 02	CAHORS... d.	7 35 12 22 16 36 19 12	19 12	24 3	CAHORS... d.	7 35 12 22 16 36 19 12	19 12	24 3
Gignac-Cressensac.	8 50 13 4	18 34	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	8 13 10 5 10 13 12	15 2 13 35	CAHORS... d.	7 45 12 30 16 50 19 21	19 21	24 3	CAHORS... d.	7 45 12 30 16 50 19 21	19 21	24 3
SOULLAC... dép.	9 12 13 36	17 46 18 52	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	8 27	13 45	CAHORS... d.	7 49 12 33 16 56 19 24	19 24	24 3	CAHORS... d.	7 49 12 33 16 56 19 24	19 24	24 3
CAZOULES... dép.	9 19 13 43	18 58	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	8 40	14	CAHORS... d.	7 56 12 39 17 6 19 30	19 30	24 3	CAHORS... d.	7 56 12 39 17 6 19 30	19 30	24 3
La Chap.-d-Mareuil	9 24 13 48	19 2	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	8 53	14 14	CAHORS... d.	8 3 12 45 17 6 19 35	19 35	24 3	CAHORS... d.	8 3 12 45 17 6 19 35	19 35	24 3
Lamothe-Fénelon	9 33 13 57	19 10	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	9 2	14 22	CAHORS... d.	8 10 12 50 17 26 19 40	19 40	24 3	CAHORS... d.	8 10 12 50 17 26 19 40	19 40	24 3
Nozac... dép.	9 42 14 6	19 18	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	9 10	14 31	CAHORS... d.	8 20 12 53 17 40 19 49	19 49	24 3	CAHORS... d.	8 20 12 53 17 40 19 49	19 49	24 3
GOURDON... dép.	9 55 14 19	18 8 19 27	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	9 23 10 43 10 51	14 42	CAHORS... d.	8 25 13 2 17 46 19 52	19 52	24 3	CAHORS... d.	8 25 13 2 17 46 19 52	19 52	24 3
Saint-Clair... dép.	10 4 14 28	19 35	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	9 30	14 49	CAHORS... d.	8 32 13 7 18 51 20 0	20 0	24 3	CAHORS... d.	8 32 13 7 18 51 20 0	20 0	24 3
Dégagnac... dép.	10 14 14 38	19 44	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	9 39	14 58	CAHORS... d.	8 39 13 14 19 56 20 7	20 7	24 3	CAHORS... d.	8 39 13 14 19 56 20 7	20 7	24 3
Thédirac-Peyrilles	10 24 14 48	19 53	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	9 45	15 3	CAHORS... d.	8 46 13 21 20 14 20 14	20 14	24 3	CAHORS... d.	8 46 13 21 20 14 20 14	20 14	24 3
Saint-Denis-Catus	10 34 14 58	20 2	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	9 51	15 9	CAHORS... d.	8 53 13 28 20 21 20 21	20 21	24 3	CAHORS... d.	8 53 13 28 20 21 20 21	20 21	24 3
Espère... dép.	10 42 15 6	20 9	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	10 32	15 18	CAHORS... d.	9 0 13 35 20 28 20 28	20 28	24 3	CAHORS... d.	9 0 13 35 20 28 20 28	20 28	24 3
CAHORS (arrivée)	10 51 15 16 05 18 43	20 18	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	10 39	15 27	CAHORS... d.	9 7 13 42 20 35 20 35	20 35	24 3	CAHORS... d.	9 7 13 42 20 35 20 35	20 35	24 3
CAHORS (départ.)	11 45 17 25 16 10 18 47	3 36 6 4 9 18	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	10 57 11 38 11 49	16 36 6 11	CAHORS... d.	9 14 13 49 20 42 20 42	20 42	24 3	CAHORS... d.	9 14 13 49 20 42 20 42	20 42	24 3
Sept-Ponts... dép.	11 56 17 36	4 58 8 12	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	11 44 11 56	16 39	CAHORS... d.	9 21 13 56 20 49 20 49	20 49	24 3	CAHORS... d.	9 21 13 56 20 49 20 49	20 49	24 3
Cieureac... dép.	12 11 17 51	5 8	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	11 53 12 04	16 48	CAHORS... d.	9 28 14 03 20 56 20 56	20 56	24 3	CAHORS... d.	9 28 14 03 20 56 20 56	20 56	24 3
Lalbenque... dép.	12 18 17 58	5 17	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	12 02 12 13	16 57	CAHORS... d.	9 35 14 10 21 03 21 03	21 03	24 3	CAHORS... d.	9 35 14 10 21 03 21 03	21 03	24 3
Caussade... dép.	12 46 18 31	19 27	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	12 10 12 21	17 06	CAHORS... d.	9 42 14 17 21 10 21 10	21 10	24 3	CAHORS... d.	9 42 14 17 21 10 21 10	21 10	24 3
MONTAUBAN arr.	13 17 19 4 17 10 19 47	4 30 7 4 10 23 8 55	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	12 19 12 30	17 15	CAHORS... d.	9 49 14 24 21 17 21 17	21 17	24 3	CAHORS... d.	9 49 14 24 21 17 21 17	21 17	24 3
TOULOUSE... arr.	14 07	17 58 20 35	4 58 8 12	4 58 8 12	TOULOUSE... d.	12 27 12 38	17 24	CAHORS... d.	9 56 14 31 21 24 21 24	21 24	24 3	CAHORS... d.	9 56 14 31 21 24 21 24	21 24	24 3